PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 2 JUILLET 2026

Le Deux Juillet Deux Mille Vingt Six à 19 heures 00, le Conseil Municipal de Montescourt-Lizerolles, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle « Gérard Philipe », salle du Conseil Municipal 1er étage, sous la présidence de Monsieur Stéphane LINIER, Maire.

Etaient présents : MM LINIER STEPHANE – BUTIN VIVIANE – CAMPION-VASSEUR ALEXANDRE - LECOMTE CLAUDINE – DEBOVE SYLVIE – OZIOL ROLAND – LAMART MICHELLE - BERGER BENOIT– DEMEYERE CHRISTOPHE – COLLIN ELISABETH – TROCHET PAULINE – LAROCHE SABINE – FREMEAU MAXIM – LIEBAULT LOÏC – MENDES FERREIRA ANA CRISTINA

Etaient représentés : Monsieur GILBERT CHRISTIAN par Monsieur LINIER STEPHANE - Madame CAIEZ TIFFANY par Monsieur CAMPION-VASSEUR ALEXANDRE –Monsieur PASBECQ STEPHANE par Madame BUTIN Viviane

Était absent : MARSAL LOÏC

Monsieur OZIOL ROLAND a été élu secrétaire,

Après avoir constaté le quorum, Madame BUTIN Viviane ouvre la séance à 19h00,

3 – APPROBATION DE LA REUNION DU 25 JUIN 2026

Le procès-verbal de la séance du 25 Juin 2026, ne faisant l'objet d'aucune observation, est adopté à l'unanimité.

4 – ELECTIONS DES GRANDS ELECTEURS POUR LES SENATORIALES DE SEPTEMBRE 2026

Madame l'adjointe déléguée au Maire expose :
Les élections sénatoriales auront lieu le Dimanche 27 septembre 2026.
Je vous rappelle que les sénateurs (3 dans l'Aisne) sont élus par un collège de grands électeurs composé de : représentants de communes en fonction de leur population – des conseillers départementaux et des conseillers régionaux.
Notre commune bénéficie de 5 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Aussi, je vous propose d'élire comme délégués titulaires :

- Monsieur CAMPION-VASSEUR Alexandre
- Madame LECOMTE Claudine
- Monsieur GILBERT Christian
- Madame BUTIN Viviane
- Monsieur DEMEYERE Christophe

Et comme délégués suppléants :

- Madame CAIEZ Tiffany
- Monsieur LIEBAULT LOIC
- Madame LAROCHE SABINE

Pour votre information, Monsieur le Maire est délégué de droit en tant que conseiller départemental.
Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'élire les personnes ci-dessus.

La séance est levée à 19H22.

Le secrétaire de séance

OZIOL Roland

Pour extrait conforme
Au registre des délibérations
LINIER Stéphane

MAIRIE DE MONTESCOURT-LIZEROLLES (AISNE) 02440